

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 juin 2016

-=-=-=-=-=-

L'an deux mille seize, le vingt-quatre juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER – DUFRENE -

MMES BERNARD – GOJJAT -

MM. DEBRUN – CRIONAY – PASSARD – CHANTHARAKSA – BONNEFOUX – VERMOREL -

MMES BOULAND – GUIGNIER - LANDES

Absents excusés (procuration) : MM. BLANOT – CODIS (procuration)

Election du secrétaire de séance : Madame J. LANDES

Date de convocation : 17 juin 2016

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 mai 2016 est validé.

1) Communauté Communes Beaujolais Pierres Dorées et organisation territoriale :

Conseil communautaire du 15 juin 2016 : Monsieur le Maire informe le conseil municipal des questions traitées lors du dernier conseil communautaire : rapport d'activités de la Petite Enfance, mise en ligne du site internet au 22 juin, diffusion journée de l'ambroisie.

2) Syndicats intercommunaux :

Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône : Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 29 avril 2016, le conseil municipal avait émis la volonté d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Pour cette raison, il avait été décidé que l'éclairage public du centre bourg se ferait du dimanche au jeudi de 23 h 00 à 6 h 00 et du vendredi au samedi de 1 h 00 à 6 h 00 et l'extérieur du village, toute la semaine de 23 h 00 à 6 h 00. Lors de la visite trimestrielle du 7 juin dernier, l'entreprise n'a pu régler l'horloge du bourg sur deux plages horaires différentes, les deux réseaux ont donc été réglés toute la semaine de 23 h 00 à 6 h 00. Monsieur le Maire propose de maintenir cette formule sauf si des retours négatifs parviennent en mairie, un nouveau point sera fait alors lors de la séance de conseil municipal en septembre. Délibération du conseil municipal.

Syndicat Intercommunal des Eaux :

Assemblée générale le 23/06/2016. Le Rapport du Prix et de la Qualité du Service sera présenté au prochain conseil du mois d'Août.

Syndicat Rhodanien du Développement du Câble (SRDC) :

-Les devis pour prendre en charge les études de déploiement de la fibre sur les zones de l'aérodrome et de la Buissonnière ont été retournés.

-Durant l'été 2016, des travaux d'amélioration du réseau internet de l'école seront réalisés.

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières :

-Prochaine réunion du syndicat le jeudi 30 juin à 10h.

-Un passage de l'entreprise délégataire a été réalisé sur le secteur du Pré Marzy pour un curage du réseau et entretien de l'ancienne station.

3) Voirie/Espaces verts :

Départementale 338 : Monsieur le Maire donne des informations quant à la réunion organisée le 9 juin dernier sur une présentation du projet d'aménagement du carrefour avec l'aérodrome et l'examen des aspects fonciers et financiers de cette opération. Le planning et suites à donner sont les suivants : Finalisation de l'étude d'itinéraire sur la RD 338, réalisations des DCE carrefour RD 338 et VC de l'aérodrome, définition des participations et cofinancements, prospection sur les emprises foncières. Prochaine rencontre en septembre 2016 en mairie de Frontenas.

4) Finances :

Dotations d'Etat 2016 : elles ont été notifiées et avoisinent ce qui avait été budgété.

Fiscalisation : rappel : les charges du SYDER et du SMAPS dans leur totalité seront fiscalisées dès cette année 2016.

Amendes de police : Monsieur le Maire rappelle que chaque année, le conseil départemental doit répartir le montant de la dotation relative au produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants compétentes en matière de voirie. Pour 2016, les dossiers techniques devaient parvenir à la maison du Rhône au plus tard le 17 juin et la délibération transmise ultérieurement. Monsieur le Maire précise qu'un dossier relatif au parking situé en haut de la rue de l'ancienne poste. En effet, ce dernier fera l'objet d'un aménagement prochainement dans le cadre du contrat souple 2015. Le dossier amendes de police concerne la signalisation et la sécurisation de ce dernier et des ses abords avec cheminement piétons. Cette opération s'élève approximativement à 18 528.00 € TTC. Délibération du conseil municipal.

Participation chauffage Paroisse : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la consommation électrique se rapportant à l'église (chauffage et électricité) est entièrement à la charge de la commune. Il propose de demander une participation de 70 % des factures 2015 soit 311 €. Délibération du conseil municipal.

Subvention église : Celle-ci ne pourra être versée à la commune.

5) Personnel :

Organisation septembre 2016 :

Temps travail Madame Béatrice Estienne : Monsieur le Maire rappelle que suite au départ en retraite de Madame Martine Debise, il y a lieu d'augmenter le temps de travail de Madame Estienne. Le Comité technique paritaire du centre de gestion a été consulté et a émis un avis favorable à l'unanimité pour la modification de ce poste de travail ; la durée sera modifiée de 21 h 00 à 24 heures 50 (annualisé) au 1^{er} septembre 2016. Le temps de travail effectif de Madame Estienne passera donc de 24 h 00 pendant la semaine scolaire et 132 heures de ménage pendant les vacances scolaires à 28 h 30 pendant la semaine scolaire et 132 heures de ménage pendant les vacances scolaires. Délibération du conseil municipal.

Cantine scolaire : Monsieur le Maire soumet au vote le recrutement d'une personne pour l'accompagnement cantine et surveillance à partir du mois de septembre. Ce recrutement se fera sur un poste d'animation pour 8 heures pendant les semaines scolaires (soit 36 semaines).
Compte-tenu du vote de l'assemblée, il est décidé de recruter une personne aux conditions ci-dessus.

Monsieur Frédéric Bonnefoux quitte la séance de conseil municipal pour raisons personnelles.

6) Ecole et rythmes scolaires :

Tarif rentrée scolaire 2016/2017 : Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs pour la prochaine rentrée.

* TAP	30 € adhésion/enfant pour l'année scolaire
* Repas cantine	4 €/enfant
* Garderie périscolaire	1.30 €/séquence
* Repas cantine (enfants Moiré)	4 €/enfant – 1 € 00 par repas pour la commune de Moiré

Délibération du conseil municipal.

7) Travaux/Bâtiments communaux :

Aménagement cantine scolaire : La commande du matériel a été livrée le 22 juin. Le montant du devis TTC s'élève à 8 693.40 €.

Il est demandé un complément de commande dont un chariot porte-assiettes. L'ensemble s'élève à 892 € 20. Le conseil municipal donne son accord sur cet achat complémentaire.

Vitrierie bâtiments communaux : Monsieur le Maire informe le conseil municipal du changement de prestataire pour l'entretien des vitres deux fois/an. Il s'agit de l'entreprise Villain qui interviendra à compter du 1^{er} juillet 2016 selon le tarif suivant :

* lavage vitrierie salle d'animation rurale	200 €/TTC
* lavage vitrierie mairie et école	308 €/TTC
* lavage vitrierie ancienne mairie	36 €/TTC

8) Urbanisme :

Plan Local d'Urbanisme :

Point sur le calendrier : Après réception de l'avis de la DREAL, il ne sera pas nécessaire de réaliser une étude environnementale. Le zonage sera présenté aux personnes publiques associées le 07/09/2016. Une permanence aura lieu le 16/09 de 16h30 à 20h30 en mairie pour répondre aux questions concernant le futur zonage. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en mesure d'être arrêté fin septembre. Une enquête publique aura lieu début 2017 avant l'approbation du PLU.

Tournée cadastrale : Passage sur la commune réalisé en vue de la mise à jour du plan cadastral.

Géoportail de l'urbanisme : Information concernant la future mise en ligne obligatoire des documents d'urbanisme en 2020 : information dispensée par la DDT le 28/06/2016 au Domaine des communes.

9) Communication :

Site internet : ce dernier est régulièrement mis à jour et apparaît en lien sur le nouveau site de la Communauté de communes (CCBPD).

Communication papier : Elle a été distribuée pour informer les habitants de l'évolution des comptes depuis 5 ans, présenter le budget 2016, le résultat suite aux questionnaires traitant des

regroupements de communes mais aussi d'informer de la permanence d'information pour le Plan Local d'Urbanisme le vendredi 16/09/2016.

Réunion publique : Il est proposé d'organiser une réunion publique d'informations le vendredi 14 octobre à 19 h 30. Cette réunion publique sera suivie de la réunion annuelle des associations.

10) Associations et manifestations :

Manifestations passées et à venir :

Passées : Tour du Beaujolais le 11 juin, Journée découverte et inscriptions GV le 11 juin, Interclasses (boules) annulé

A venir : Kermesse 25/06/2016 ; Concours des Vacances 15 juillet

11) Tourisme :

Rosé Nuit d'Été : Monsieur le Maire précise que cette année la manifestation Rosé Nuit d'Été se déroulera à Moiré le 9 juillet 2016. Le programme est le suivant :

Départ à partir de 15 h 30 de Moiré, balade aux épouvantails (circuit de 4 km accessible à tous), bar à vins sur le parcours de la balade, dégustation de vin, jus de fruits et restauration possible le soir. Animations à Moiré à partir de 17 h 30.

Il a été entendu que la commune de Bagnols verserait une subvention de 100 € à la commune de Moiré et la commune de Frontenas verserait une subvention de 100 € à la commune de Moiré. Une convention est proposée afin de définir cette participation et le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à la signer. Par ailleurs, la régie de recettes liées à cette manifestation se situe en mairie de Frontenas. Les tarifs de vente sont fixés ainsi : Repas adulte 10 €, Repas enfant 6 €, Bière 2 € (le verre de 25 cl), Jus de fruits et sirop à l'eau 1 € (le verre). Délibération du conseil municipal.

Patrimoine des Pierres Dorées : l'exposition à la maison commune d'Oingt sur le patrimoine des pierres dorées s'est terminée le 22/06/2016 et a mis en évidence un patrimoine riche et structuré avec des exemples nombreux de constructions de la commune.

12) Informations diverses :

Aérodrome : Signature de la charte de bonne conduite pour l'environnement sonore le jeudi 7 juillet à la sous-préfecture.

Jeux Olympiques et Paralympiques Été 2024 : Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de Frontenas est attachée, considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024, considérant, qu'au-delà de la Ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays, considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique du sport et les politiques conduites par la commune en ce domaine, considérant que la commune de Frontenas souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet, après en avoir délibéré, la commune de Frontenas apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique. Délibération du conseil municipal.

MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie des Personnes Agées) : Monsieur le Maire informe de sa participation à une réunion d'information qui a été organisée à St Laurent d'Oingt le 20 juin en direction des élus locaux pour présentation de ce type de résidence destinée à des personnes de plus de 60 ans. La prochaine aura lieu à Frontenas le 19 septembre 2016.

Rappel du départ à la retraite de Martine Debise organisé dans le cadre de la kermesse du samedi 25 juin 2016.

Rappel de la fermeture du secrétariat : La mairie sera fermée le vendredi 15 juillet 2016 ainsi que du 29/07/16 au soir au 22/08/16. En cas d'urgence uniquement, un numéro à contacter sera affiché sur le panneau de la mairie.

13) Questions diverses :

Jeannine LANDES fait remarquer des difficultés en termes de réseau internet et téléphonie depuis quelques semaines.

Prochain conseil municipal : Jeudi 25 août à 19 heures.

Le Maire :



Thomas DUPERRIER